

**ANNEXE**

**FORMULE**

**CAUTIONNEMENT DU SUBROGÉ À L'ÉGARD DES BIENS**

[Cautionnement personnel]

JE SOUSSIGNÉ, \_\_\_\_\_, m'engage et engage mes  
[nom du subrogé à l'égard des biens]  
successeurs envers le commissaire aux personnes vulnérables à acquitter la somme de \_\_\_\_\_ \$.

[Caution]

**Si plus d'une caution est exigée, le paragraphe qui suit est substitué au paragraphe précédent :**

NOUS SOUSSIGNÉS, \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_, nous engageons  
[nom du subrogé] [nom de la ou des cautions]  
conjointement et individuellement et lions nos successeurs envers le commissaire aux personnes  
vulnérables à acquitter la somme de \_\_\_\_\_ \$.

(ET)

LE PRÉSENT CAUTIONNEMENT A POUR BUT de garantir que \_\_\_\_\_, agissant à  
[nom du subrogé]  
titre de subrogé à l'égard des biens de \_\_\_\_\_, exerce les fonctions et  
[nom de la personne vulnérable]  
les attributions de subrogé :

- a) énoncées dans la *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale* et dans les règlements;
- b) conformément à sa nomination à titre de subrogé à l'égard des biens et en conformité avec la loi.

Le subrogé à l'égard des biens exerce les attributions suivantes :

1. Prendre la possession et le contrôle des biens réels et personnels de la personne vulnérable placée sous son autorité.
2. Gérer les biens visés au paragraphe 1 et s'en occuper.
3. Dresser un inventaire des biens de la personne vulnérable et déposer une reddition de comptes concernant les biens, les dettes, les encaissements et les décaissements de la personne vulnérable conformément à la *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale* et aux règlements.
4. À titre de fiduciaire, exercer ses attributions de subrogé diligemment, honnêtement, de façon intègre et de bonne foi au profit de la personne vulnérable.

[ET]

**LES CONDITIONS DU PRÉSENT CAUTIONNEMENT** sont telles que, si \_\_\_\_\_, [nom du subrogé] subrogé à l'égard des biens de \_\_\_\_\_, exerce ses attributions à titre de subrogé conformément au présent cautionnement, l'obligation susmentionnée est annulée, à la condition que le commissaire aux personnes vulnérables donne son approbation par écrit. Dans le cas contraire, l'obligation demeure en vigueur.

Signatures :

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Témoin Subrogé [sceau]

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Témoin Caution [sceau]

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Témoin Caution [sceau]

APPROUVÉ :

Date : \_\_\_\_\_  
Commissaire aux personnes vulnérables

**AFFIDAVIT DE PASSATION DE CAUTIONNEMENT**

JE SOUSSIGNÉ, \_\_\_\_\_, du (de la) \_\_\_\_\_ d \_\_\_\_\_,  
[nom du témoin]

au Manitoba, \_\_\_\_\_, déclare sous serment ce qui suit :  
[profession]

1. J'ai été témoin oculaire du fait que le cautionnement a dûment été signé et scellé :
  - a) soit par \_\_\_\_\_, la partie nommée dans le cautionnement à titre de subrogé;  
[nom du subrogé]
  - (b) soit par \_\_\_\_\_ (et \_\_\_\_\_), la ou les parties nommées dans le cautionnement à titre de cautions.  
[nom de la caution] [nom de la caution]
  
2. Je connais le ou les signataires et je suis convaincu qu'ils ont tous 18 ans révolus.
  
3. Le cautionnement a été signé et scellé par \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_, au (à la) \_\_\_\_\_ d \_\_\_\_\_, au Manitoba. J'ai signé moi-même le cautionnement à titre de témoin de la signature de \_\_\_\_\_.  
[nom du subrogé] [date]

**[Si une caution est exigée, remplir le paragraphe 4 ci-dessous :]**

4. Le cautionnement a été signé et scellé par \_\_\_\_\_ (et par \_\_\_\_\_), le \_\_\_\_\_ au (à la) \_\_\_\_\_ d \_\_\_\_\_, au Manitoba. J'ai signé moi-même le cautionnement à titre de témoin de la signature de \_\_\_\_\_ (et \_\_\_\_\_).  
[nom de la caution] [nom de la caution] [date]

DÉCLARÉ SOUS SERMENT devant moi, \_\_\_\_\_ )  
 au (à la) \_\_\_\_\_ d \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ ) [signature]  
 au Manitoba, le \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_ )  
 \_\_\_\_\_ )  
 \_\_\_\_\_ )  
 dans et pour la province du Manitoba. \_\_\_\_\_ )

**AFFIDAVIT DE JUSTIFICATION  
DE LA SOLVABILITÉ DE LA OU DES CAUTIONS**

1. JE SOUSSIGNÉ, \_\_\_\_\_, du (de la) \_\_\_\_\_ d \_\_\_\_\_, au Manitoba, \_\_\_\_\_, déclare sous serment :  
[profession]

(OU)

1. NOUS SOUSSIGNÉS, \_\_\_\_\_, du (de la) \_\_\_\_\_  
 d \_\_\_\_\_, au Manitoba, \_\_\_\_\_,  
 [profession]  
 et \_\_\_\_\_ du (de la) \_\_\_\_\_ d \_\_\_\_\_,  
 au Manitoba, \_\_\_\_\_ déclarons individuellement sous serment ce qui suit :  
 [profession]

Je suis (Nous sommes) la caution (les cautions) proposée(s) du subrogé à l'égard des biens de  
 \_\_\_\_\_, une personne vulnérable.  
 [nom de la personne vulnérable]

(ET)

**(Le paragraphe qui suit est répété à l'égard de chaque caution, le cas échéant.)**

2. JE SOUSSIGNÉ, \_\_\_\_\_, déclare sous serment ce qui suit :  
 (nom)

a) mon adresse domiciliaire et ma profession indiqués ci-dessus sont exacts et la valeur des biens que je possède, y compris l'intérêt en equity que j'ai dans des biens, excède \_\_\_\_\_ \$, en sus des charges dont mes biens sont grevés et en sus du montant nécessaire au remboursement de mes dettes légitimes et de tous les montants à l'égard desquels je suis caution et responsable à titre de caution et d'endosseur ou à tout autre titre;

b) j'ai dix-huit ans révolus;

c) je connais les attributions confiées à \_\_\_\_\_ à titre de subrogé  
 [nom du subrogé]  
 à l'égard des biens de \_\_\_\_\_ en vertu de la *Loi sur les*  
 [nom de la personne vulnérable]  
*personnes vulnérables ayant une déficience mentale* et des règlements;

d) je reconnais que, dans l'hypothèse où \_\_\_\_\_ viendrait à manquer à un  
 [nom du subrogé]  
 de ses engagements, je pourrais être tenu responsable de toute perte ou dommage jusqu'à concurrence de \_\_\_\_\_  
 [montant du cautionnement]

La(Les) caution(s) susnommée(s) a été	)	_____
(ont été) assermentée(s) devant moi	)	(signature de la caution)
au (à la) _____ d _____,	)	(nom de la caution)
au Manitoba, le _____ 19 _____	)	
_____	)	
_____ dans	)	(signature de la caution)
et pour la province du Manitoba.	)	(nom de la caution)